



SUD - SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne

SECTION LOIRE-CENTRE

2 rue Lavoisier 45140 INGRÉ Code courrier interne : PSX 45

Email : sud.loirecentre@free.fr

Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : www.sudbpce.com

Facebook : SUD-Solidaires

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 14 Novembre 2019

RÉUNION DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL DE NOVEMBRE

Tout le monde le sait, tout le monde le dit ... et la direction laisse faire !!!

Les transformations du travail de ces dernières années, avec la montée des pressions et de la souffrance de chacun au travail, pointent du doigt des « nouvelles » organisations du travail qui sous-estiment méthodiquement le travail réel, les exigences croissantes et la baisse des moyens.

Ces « nouvelles organisations » d'inspiration tayloriste sont utilisées par la direction pour dissimuler la réalité du travail et augmenter coûte que coûte l'activité, sans considération pour les personnes.

Que faire ? Les élus SUD-Solidaires ont pour rôle de présenter à l'employeur toutes les réclamations relatives à ces phénomènes qui impactent de plein fouet la santé des salariés.

Et l'employeur a le devoir de protéger l'intégrité de ses salariés : c'est une de ses plus importantes obligations. La loi l'oblige à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de chaque salarié et protéger sa santé physique et mentale.

Parfois, il joue la montre en se disant qu'avant d'en venir aux gestes les plus extrêmes, beaucoup de salariés vont d'abord penser à fuir, c'est-à-dire à démissionner ou solliciter une rupture conventionnelle (cela se vérifie dans les chiffres).

Auquel cas le rapport de force lui est favorable, car il n'aura pas à assumer les conséquences de ses principes d'organisation délétères.

Parfois, la justice le sanctionne, comme pour l'organisation du réseau des Caisses d'Épargne régie par la mise en concurrence des salariés via la méthode du Benchmark, dont SUD-Solidaires a obtenu la condamnation et l'interdiction.

Mais il ne faut pas se leurrer : l'inventivité des directions est sans limite pour vous mettre la pression avec toutes les apparences du progrès et de la légalité.

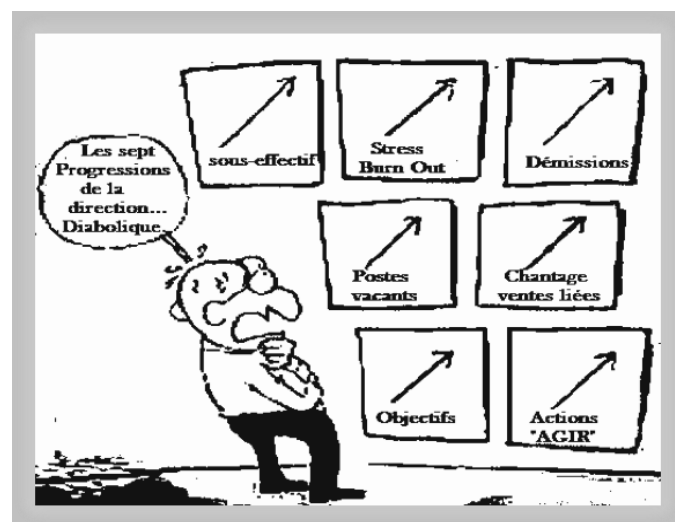


TABLEAU DE BORD DE LA DIRECTION ?

Au quotidien, les salariés voient leurs activités mesurées sous toutes les coutures : le nombre de produits vendus, le temps passé avec un client, le nombre de coups de téléphone donnés et décrochés, le délai pour répondre à des mails, etc. Des suivis journaliers mesurent et comparent leurs performances et leurs résultats.

Évaluons ensemble ce que fait la direction pour nos conditions de travail au travers de 7 sujets abordés par vos élus SUD-Solidaires lors des réunions des Délégués du Personnel, et retranscrit sous forme de bulletin social.



Bulletin Social

Établissement : CE Loire Centre

Classe : Dirigeante

Matières / Appréciations

Sous-effectif : L'équation est simple : déficit de personnel engendre surcharge de travail. La santé physique et mentale des salariés est mise à mal. La direction doit s'améliorer, mais à la réunion des DP elle décide de botter une nouvelle fois en touche !

➤ **Un manque flagrant de responsabilité.**

Stress – Burn-out : Beaucoup de salariés sont en danger par une situation de stress décompensée (stress fort ou très fort, dont les individus n'arrivent plus à compenser par leurs ressources mentales et physiques), qui peut avoir des conséquences graves sur la santé physique ou mentale des salariés (Burn-out, pathologies cardiovasculaires, dépression pouvant aller jusqu'au suicide...). La direction fait la sourde d'oreille.

➤ **Attitude dangereuse.**

Démissions : En 4 ans, la direction enregistre environ 160 démissions. Tout le monde connaît les raisons. La politique sociale et économique ne changera pas pour les années à venir.

➤ **Comportement inacceptable.**

Postes vacants : En permanence 50 à 60 postes vacants. La direction nous sort à chaque fois sa botte secrète : « **La DRH travaille de concert** avec les Directeurs de Groupe et les DA pour mettre en œuvre dans les meilleurs délais, les actions de recrutement nécessaire au pourvoi des postes et au remplacement des salariés absents ».

➤ **Il n'y a plus assez de coins pour punir tous les membres du directoire. La direction doit arrêter de jouer du pipeau.**

Chantage / ventes liées : La vente liée est une pratique assez courante à Loire-Centre, une tentative de chantage à laquelle des DG n'ont pourtant pas le droit de recourir.

➤ **Loire-Centre n'est ni un bac à sable ni un no man's land.**

Objectifs / Part Variable : Au vu du nombre de critères, il faut travailler dans tous les sens mais en étant bon partout. Occulter le fait que les objectifs collectifs sont assignés sans tenir compte des spécificités (potentiel clientèle, zone d'implantation, concurrence) a inmanquablement un effet démobilisateur pour nombre de salariés car ils savent que c'est « perdu d'avance ». Rajoutez pour beaucoup de commerciaux : le sous-effectif, les postes vacants ou le fait qu'une journée de travail ne fait que 8 heures. Résultat : ils ne déclencheront pas de part variable, ou si peu que le sentiment d'injustice prendra le dessus.

➤ **La direction est en phase de réflexion, la marge de progression est énorme !!!**

Actions « AGIR » : Trop « D'AGIR » tue L'ACTION. La direction persiste et signe.

➤ **Pour un meilleur développement, nous préconisons un séjour dans un établissement spécialisé dans le traitement de l'hyperactivité ou TDAH.**

Appréciation globale de l'équipe pédagogique SUD-Solidaires :

Le directoire doit faire de sérieux efforts en matière d'écoute, de partage, de solidarité, de souci de l'autre, d'éthique ; il doit aussi privilégier l'intérêt collectif.

➤ **Si la prochaine évaluation ne montre pas de réels progrès, le personnel pédagogique sera dans l'obligation d'envisager un Plan d'Actions Correctrices de type « AGIR » avec un suivi individuel pour chaque « élève » du directoire.**

Vos représentants SUD-Solidaires : Tristan GUERIN - Cécile GAMBERT - Daniel GEORGELIN - Florence MOULIE - Damien PINSAULT - Isabelle LEFEBVRE - Daniel MIHALYI - Lydie MILCENT - Alain QUESNE.

Retrouvez toutes nos expressions via l'intranet : Mon Entreprise / Site des Organisations Syndicales / Sud-Solidaires